

VITI VERSANT BIO : LA LETTRE D'INFO N°51

JUILLET 2020

Lettre éditée par la Chambre d'agriculture du Vaucluse

Dans ce numéro :

La Chambre d'agriculture vous accompagne
www.chambre-agriculture84.fr

**Portes-ouvertes Domaine Viticole
Expérimental de Piolenc**

PENSEZ-Y : Aides aux investissements

FOCUS : Les agris bio du Vaucluse

**ZOOM TECHNIQUE :
Vigne Agro-écologique de Piolenc**

Pour plus d'informations sur le bio :
Emmanuelle.filleron@vaucluse.chambagri.fr



AGENDA

Variétés résistantes : La Laupie et Mollans-sur-Ouvèze, 5 et 7 août

RDV Tech&Bio/Med'Agri : Avignon, 13-15 octobre

Natexpo : Lyon, 21 et 22 septembre

Dionysud : Béziers, 3-5 novembre

Vinitech-Sifel : Bordeaux, 1-3 décembre

WOW meetings : Paris, 13 et 14 février

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE VOUS ACCOMPAGNE

Domaine expérimental de Piolenc : un lieu d'innovation !

Acquis en 1997, le domaine de Piolenc qui s'étend sur 4 ha est utilisé pour la réalisation d'expérimentation par la Chambre d'Agriculture de Vaucluse en partenariat avec l'IFV, l'INRA et les partenaires régionaux.

Le Domaine est également un lieu de production : 240 hl de vin vinifié par la cave coopérative de Sérignan du Comtat et de greffons certifiés (200 000 yeux).

La Chambre d'agriculture ouvrira les portes de son vignoble expérimental vendredi 21 août 2020 avec cette année deux horaires de visite : 9h ou 15h.

Au programme :

- l'adaptation du vignoble au changement climatique (itinéraires techniques, irrigation, ombrières photovoltaïques, filets, brumisation...)

- les alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires (cépages résistants, itinéraires techniques, faune auxiliaire...)
- la plantation d'un nouveau vignoble combinant toutes les facettes de l'agroécologie, (décrit dans le zoom technique)
- la conservation de la biodiversité viticole au travers du conservatoire de clones de Grenache
- la lutte contre le dépérissement.



Plus d'infos



PENSEZ-Y : AIDE AUX INVESTISSEMENTS

FranceAgriMer met en place un programme d'aide destiné à accompagner l'achat de matériels d'application de produits phytosanitaires les plus performants ainsi que certains équipements alternatifs à l'utilisation de ces produits.

Les matériels éligibles à ce dispositif sont les suivants :

- **buses permettant de réduire la dérive et aux équipements d'application des produits phytopharmaceutiques permettant de réduire la dérive de pulvérisation.**

Sont également éligibles les matériels bénéficiant de la labellisation « Performance Pulvé » dès lors qu'ils auront obtenu une classe 1 à 4. Taux d'aide : 30% du coût HT des investissements.

- certains **équipements de substitution à l'usage de produits**

phytopharmaceutiques (andaineurs, bineuse, broyeur, désherbage mécanique inter rang, tondeuse, semoir, rouleaux destructeurs, écimeuse, effeuilleuse,...).
Taux d'aide : 40 % du coût HT des investissements éligibles

Le montant des dépenses éligibles par demande doit être compris entre 500 et 40000 € HT.

Dépôt de demande d'aide en télé procédure **de fin juillet au 31 décembre 2020.**

Pour en savoir plus

RAPPEL : AIDES FONDS DE SOLIDARITE / COVID19

La Direction Départementale des Finances publiques de Vaucluse informe que les mesures de soutien liées au fonds de solidarité à destination des entreprises sont reconduites au titre des pertes du mois de juin 2020.

Le formulaire destiné aux entreprises désirant bénéficier du fonds de solidarité **pour le mois de juin** a été mis en ligne le lundi 20 juillet 2020, sur le site impots.gouv.fr :

- pour toutes les entreprises dans votre espace Particuliers;
- pour les associés de Groupement Agricole d'Exploitation en Commun (GAEC), sur le formulaire dédié sur la page d'accueil du site impots.gouv.fr.

La date limite de dépôt est fixée au 31 août 2020.

Pour les entreprises éligibles à l'aide du fonds pour les mois précédents mais n'en n'ayant pas encore fait la demande, **les formulaires des mois de mars, avril et mai restent accessibles jusqu'au 31 juillet 2020.**

FOCUS : LES AGRICULTEURS BIO VAUCLUSIENS

La Chambre d'Agriculture de Vaucluse a réalisé une enquête auprès des agriculteurs bio du département avec l'objectif de mieux identifier la diversité des acteurs, leurs projets et leurs besoins.

Panel étudié

L'enquête a été mise en ligne du 10 décembre 2019 au 3 février 2020. 68 agriculteurs ont répondu à cette enquête ce qui représente 7,5% des fermes biologiques vauclusiennes. L'ensemble des ateliers de production du département sont représentés (viticulture, arboriculture, maraichage, plantes à parfum aromatiques et médicinales, grandes cultures, fourrage, élevage). L'enquête a été diffusée via des outils numériques de ma Ch. d'Agriculture

et ses partenaires. De ce fait, les agriculteurs isolés ou sans lien avec les structures de développement sont probablement sous-représentés.

Diversité des fermes biologiques

L'ancienneté dans la production bio est très large : de 0 (engagement dans l'année) à 36 ans ! Les fermes sont installées sur des surfaces de moins d'un hectare à 150 hectares. Les modes de commercialisation sont très diversifiés au sein du panel et au

sein des fermes : certaines fermes mobilisent jusqu'à 7 circuits de vente différents. La place de la vente directe est importante puisque 2/3 des fermes y ont recours.

Démarches d'engagement

2/3 des fermes enquêtées ont engagé la totalité de leur surface en une seule fois. 4 grands types de raisons de la décision de s'engager dans la bio répond à 4 raisons principales : raisons environnementales, économiques, éthiques et de santé. 37% des exploitations sont engagées dans d'autres démarches qualité et certification (hors IGP et AOP) : Biodynamie, Global Gap, HVE.

Environnement technique

65% des agriculteurs enquêtés ont réalisé des formations sur la bio, et 48,5% souhaiteraient en réaliser d'autres. 62% des fermes bénéficient d'un appui technique ; pour un tiers d'entre elle, l'appui technique est fourni par plusieurs structures d'accompagnement simultanément.

Enjeux d'entreprise

46% des agriculteurs indiquent ne pas avoir rencontrés des difficultés liées à l'activité biologique. Parmi les difficultés rencontrées, les plus souvent citées sont le manque de matériel adapté, la gestion des adventices, la baisse des rendements, la hausse du temps de travail et le manque de disponibilité des semences et plants. Parmi les points forts des agriculteurs pour « produire du bio », les aspirations personnelles (passion, enthousiasme, détermination,...) sont les plus couramment citées. Enfin, parmi 16 propositions, les 5 projets à court terme les plus cités sont l'acquisition d'un nouveau matériel, le développement d'une nouvelle production, la rénovation ou construction d'un bâtiment, et l'expérimentation et le développement d'une nouvelle technique de production.

Cette enquête met en avant quelques éléments spécifiques de l'agriculture bio, mais les agriculteurs biologiques représentent une très grande diversité de systèmes, à l'image de la diversité des systèmes agricoles du Vaucluse.

[Consulter la synthèse des résultats de l'enquête](#)

L'INFO EN + : LES CHIFFRES 2019 DU SECTEUR BIO

L'Agence Bio a publié les chiffres 2019 du secteur bio début juillet. Le nombre de producteurs a progressé de 13% par rapport à 2018 et atteint 47 196. Le nombre de transformateurs et distributeurs bio augmentent respectivement de 16% et 24% en 2019 vs 2018.

La bio occupe désormais 8,5% de la surface agricole avec des disparités très grandes : la région PACA reste à la première place avec 29% de SAU bio. Les surfaces consacrées au bio en France ont doublé en 5 ans et atteignent 2,3 millions d'hectares.

Retrouver l'ensemble des chiffres de l'Agence Bio **ICI** & **l'infographie « l'agriculture biologique en France »**

VU, LU, A LIRE

Agroforesterie et Viticulture marchent ensemble au Domaine Emile Grelier

S'adapter ou mourir : des vignerons testent la résilience de leurs vignes

Deux études pointent l'intérêt des adventices en agriculture

Fleurir les espaces agricoles : 4 leviers pour améliorer la santé des abeilles et renforcer le potentiel de pollinisation

Biocontrôle : hausse de 8,5% de CA en 2019

Nicolas Bricas, chercheur au Cirad : « Notre système s'est montré résilient, mais... »

Le bio peut-il nourrir les Européens ?

Tourisme : quatre nouvelles destinations labellisées "Vignobles et Découvertes"

ZOOM TECHNIQUE : LA VIGNE AGRO-ÉCOLOGIQUE DE PIOLENC

La Chambre d'Agriculture de Vaucluse et ses partenaires ont mis en place une vigne agro-écologique sur le domaine expérimental de Piolenc. Une plaquette présente le concept : les principes initiaux et choix techniques pour y répondre.

Un vignoble agro-écologique, ça pourrait ressembler à quoi ?

L'agro-écologie c'est comprendre les interactions présentes dans l'agrosystème local pour utiliser la nature comme une alliée pour la production. La vigne agro-écologique devait répondre à différents objectifs : répondre aux attentes des vignerons en matière de rentabilité économique et faisabilité technique ; relever les défis du plan Ecophyto (réduire les fongicides et insecticides, supprimer les herbicides) ; améliorer le fonctionnement du sol et la gestion de l'eau ; développer les interactions en acteurs du territoire.



Trois principes guident la réflexion :

- système diversifié,
- couverture maximale du sol,
- système résilient.

L'ensemble des choix techniques (cépages en mélange ou résistant, porte-greffe vigoureux, ferti-irrigation enterrée, taille minimale, inter-rang partagé entre thym et mélange herbacée, piloselle sur le rang, pâturage ovin,...) ont été pensés et associés pour répondre à ces principes.

Plantation en mars 2019

La vigne agro-écologique de Piolenc consiste en 30 ares de divers cépages blancs en association et 30 ares de cépage rouge résistant créé par l'INRAE. Entre chaque rang de vigne, un rang de thym à linalol pour une production d'huile essentielle a été implanté.

La parcelle expérimentale est désormais bien installée. Surveillée de près, elle devrait apporter de nombreuses informations qui seront autant de bases de réflexion et d'échange sur les vignes agro-écologiques.

Consulter la plaquette & Venez visiter la parcelle le 21 août !

L'INFO EN + : PROSPECTIONS FLAVESCENCE DORÉE ON VOUS ATTEND !

La Chambre d'Agriculture de Vaucluse organise des prospections Flavescence Dorée dans diverses communes du Ventoux. Ci-dessous quelques dates :

- Mazan – 18 et 24 août. RDV à la cave de Cantepèrdrix.
- Caromb – 20, 21 et 28 août. RDV à la cave de Saint Marc.
- Carpentras – 4 septembre. RDV au Domaine Expérimental La Tapy.
- Bedoin – 25 et 31 août. RDV à la cave Les Vignerons du Mont Ventoux.
- Méthamis – 1^{er} septembre. Lieu de RDV à préciser.
- Blauvac – 2 septembre. Lieu de RDV à préciser.

Rendez-vous à 7h.

Pour plus d'infos : Yves Texier

Pour les autres communes, renseignez-vous auprès de votre syndicat local.

AGENDA

Variétés résistantes

5 août, La Laupie et 7 août, Mollans-sur-Ouvèze (26)

La Chambre d'agriculture de la Drôme organise deux rencontres sur le terrain pour présenter les variétés résistantes (obtentions INRA) dans les conditions pédoclimatiques drômoises. Les quatre variétés en production sont Artaban et Vidoc en rouge et Floréal et Voltis en blanc.

- La Laupie : le 5 août de 10h à 12h chez Adelin Marchaud, chemin des Sablières sur la D6 (GPS : 44°36'20", 4°50'18")
 - Mollans-sur-Ouvèze : le 7 août de 10h à 12h chez Gil Barre, route des 3 rivières, après la station de lavage (GPS : 44°14'05" - 5°10'37")
- Contact : [Isabelle Méjean](mailto:Isabelle.Méjean@chambre-agriculture-drôme.fr) 06.22.42.53.87

RDV Tech&Bio

Du 13 au 15 octobre, Avignon (84)

Le programme technique du Rendez-vous Tech&Bio prend forme. Les viticulteurs pourront bénéficier d'un programme fourni :

[plus d'infos](#)



Mardi 13 Conférences

Bilan des connaissances sur l'optimisation des doses et la recherche d'alternatives au cuivre
CA33

Viticulture et Pastoralisme, un échange de bons procédés
CERPAM, CA83, ODG
Châteauneuf-du-Pape

Jeudi 15 Conférences

Les variétés de vigne résistantes aux maladies cryptogamiques
CA 83 et 84, ICV, France
AgriMer

Vinification biologique, réglementation et R&D
SudVinBio

Ateliers

L'apport de matières organiques en vigne
CA13

L'entretien du sol en viticulture, réduire les coûts de production et la consommation en énergie fossile
Sud Vin Bio

Dégustation de vins de cépages résistants
CA83 et 84

La bio dans les caves coopératives : quelle place, quels projets ?
Coop de France, CA83

Natexpo

21 et 22 sept., Lyon

Le salon des produits biologiques ouvrira ses portes en septembre. La pépinière, pôle dédié aux PME de la Bio est accessible grâce à des conditions de participation privilégiées. Un espace y est dédié aux vins bios : la pépinière Vin.

[Plus d'infos.](#)

DIONYSUD

Du 3 au 5 novembre, Béziers (34)

15^{ème} édition du salon des professionnels vitivinicoles.

[Plus d'infos.](#)

VINITECH-SIFEL

Du 1^{er} au 3 déc., Bordeaux

22^e édition du salon vitivinicole, arboricole et maraicher.

[Plus d'infos.](#)

WOW meetings

13 et 14 février 2021, Paris

En amont du salon Wine Paris & Vinexpo Paris, un événement exclusivement dédiés aux vins bio sera organisé : WOW meetings (World of Organic Wines).

[Plus d'infos.](#)

Responsable de publication :

Emmanuelle FILLERON (07 89 42 73 14)
emmanuelle.filleron@vauculuse.chambagri.fr

Prochaine lettre d'info :
Septembre 2020